



Mon terrain est-il constructible ?

Puis-je agrandir ma maison ?

LES RENDEZ-VOUS DU PLUI

**VENEZ CHERCHER LES RÉPONSES SUR LES POSSIBILITÉS DE CONSTRUIRE
OUVERTES PAR LE PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL**

GrandAngoulême organise des permanences pour répondre à vos questions relatives au droit du sol

LUNDI 4 JUIN de 15h à 19h, **LUNDI 11 JUIN** de 15h à 19h,
LUNDI 18 JUIN de 15h à 17h, **JEUDI 21 JUIN** de 15h à 19h,
LUNDI 25 JUIN de 15h à 19h

Prise de rendez-vous indispensable au 05.86.07.70.38 (après-midi)